

VAUCLUSE.FR

Le Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne

Un pôle départemental pour lutter contre l'habitat indigne

Créé en 2015, le Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) rassemble, autour des services de l'État, différents acteurs publics œuvrant pour lutter contre l'habitat indigne en Vaucluse : CAF, MSA, ADIL, Ville d'Avignon, Ce fonctionnement en réseau permet à ses membres de mieux connaître la situation du département en la matière, de partager l'information et de coordonner leur action. Il joue le rôle de catalyseur pour mobiliser l'ensemble des acteurs et collectivités concernés contre ce fléau et il trouve des solutions techniques, sociales et financières pour aider à traiter les cas les plus complexes. Pour agir, le PDLHI s'est doté d'un plan d'action qui s'articule autour de quatre grandes orientations stratégiques :

- responsabiliser les acteurs de la lutte contre l'habitat indigne ;
- mieux connaître les situations d'habitat indigne ;
- renforcer le volet judiciaire ;
- valoriser les actions engagées.

Parce que la connaissance des situations est un préalable à une action efficace, la mise en œuvre du guichet unique est l'une des actions prioritaires du PDLHI.

Le Guichet unique : une action phare du PDLHI de Vaucluse

Le PDLHI a mis en place un guichet unique des signalements en matière de lutte contre l'habitat indigne visant l'amélioration de leur collecte afin d'apporter une réponse plus efficace au traitement de la Lutte contre l'Habitat Indigne (LHI) en Vaucluse.

Le guichet unique permet aux occupants de signaler une situation d'habitat indigne et aux collectivités territoriales de mieux connaître les situations à risque et d'y apporter une solution.

Chaque signalement est enregistré, le type de risque analysé et classifié, le signalement est ensuite orienté vers l'autorité compétente en fonction de sa nature et du risque qu'il représente.

Cette démarche est facilitée par l'accès à un interlocuteur unique.

Signaler un cas au guichet unique, c'est l'assurance d'être orienté vers le bon interlocuteur pour que le signalement soit traité dans les meilleurs délais.

Membre du Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI), l'ADIL a accepté d'héberger le guichet unique. De ce fait, toute son expertise sera mise à profit pour orienter le mieux possible les différents cas signalés au guichet unique.

**LES ADRESSES À
RETENIR POUR
FAIRE UN
SIGNALEMENT
D'HABITAT
INDIGNE OU
INSALUBRE**

**Par téléphone : 04 90 16
34 38**

**Par mail :
contact@habitatindigne84.org**

**Par courrier : ADIL, 2 rue
Saint Étienne - Place
Campana 84 000 Avignon**

**En ligne :
www.habitatindigne84.org/
<<http://www.habitatindigne84.c>**



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09